Chapitre 7  
Les instruments de la politique économique

La politique économique conjoncturelle désigne l’ensemble des interventions de l’État modifiant à court terme la demande et/ou l’offre pour réguler le niveau d’activité. Les deux principaux outils de la politique conjoncturelle sont la politique monétaire et la politique budgétaire.

I. Qu’est-ce que la politique monétaire ?

A. La politique monétaire est mise en œuvre par la BCE…

Depuis la création de l’euro en 1999, la politique monétaire de la zone euro est conduite par la Banque centrale européenne.

La politique monétaire consiste en des actions menées par les autorités monétaires (la BCE pour la zone euro) sur la masse monétaire. La BCE s’est fixée un objectif de stabilité des prix en prônant une inflation autour de 2 %. Dans le cadre de la politique monétaire, la BCE agit sur l’inflation à l’aide des taux directeurs, qui sont des taux d’emprunt de référence auxquels les banques commerciales se refinancent. En les augmentant ou en les réduisant, la BCE agit sur l’offre de monnaie et régule ainsi la masse monétaire dans la zone euro.

B.… pour stabiliser les prix

L’évolution des prix en Europe est suivie grâce à l’indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Cet indicateur permet d’apprécier la stabilité des prix dans la zone euro, dans le cadre du traité de l’Union européenne. L’IPCH est calculé à partir du relevé des prix dans la zone euro. Cet indice est aussi utilisé à des fins de comparaison internationale.

II. Qu’est-ce que la politique budgétaire ?

A. La politique budgétaire est mise en œuvre par chaque État…

La politique budgétaire est mise en œuvre par les pouvoirs publics pour réguler le rythme de l’activité économique. Pour cela, l’État utilise les dépenses publiques et la fiscalité.

En France, le budget de l’État est voté par le Parlement dans le cadre du PLF (plan de loi de finances). Cette loi prévoit et autorise les ressources et les charges pour une année. Le solde budgétaire (dépenses – recettes, principalement fiscales) est amélioré par une situation de croissance économique et dégradé par une situation de récession.

B.… pour agir sur l’activité économique

Les grandes missions définies chaque année orientent les dépenses de l’État et influent donc sur l’activité économique. Le choix de la politique fiscale, qui a un fort impact sur les recettes, joue aussi et oriente les dépenses des agents économiques.

Le budget permet de jouer sur la demande, l’État cherchant à compenser la faiblesse des dépenses privées par une augmentation des dépenses publiques. L’effet du multiplicateur keynésien permet, dans le cadre d’une politique de relance, de stimuler l’activité économique.

*A contrario*, dans le cas d’une croissance trop rapide entraînant des effets inflationnistes, une politique de stabilisation peut être menée. Il s’agira de freiner les dépenses ou d’augmenter les recettes de l’État.